



Société d'Exploitation de Gournay

PREFECTURE DE L'INDRE

**A l'attention de Monsieur Le Préfet
Place de la Victoire et des Alliés
CS 80583
36000 CHATEAUROUX CEDEX**

Gournay, le 13 juillet 2020

Objet : Demande de dérogation relative à l'échelle du plan d'ensemble

Monsieur le Préfet,

Ma société dépose auprès de vos services un dossier de demande d'autorisation environnementale pour la prolongation de la durée d'exploitation de la carrière de Gournay, son remblaiement en déchets inertes ainsi que pour la création d'un casier de stockage des déchets d'amiante lié à des matériaux de construction.

Les dispositions de l'article D 181-15-2 du Code de l'Environnement stipulent que le dossier de demande doit comporter un plan d'ensemble des installations à l'échelle 1/200^{ème}. Une échelle réduite peut, à la requête du demandeur, être admise par l'administration.

Compte tenu de l'emprise du projet, nous sollicitons l'autorisation de joindre à notre dossier un plan d'ensemble des aménagements projetés à l'échelle 1/750^{ème}, plan plus facile à consulter qu'un plan au 1/200^{ème}.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous voudrez bien porter à notre requête et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre plus haute considération.

Gilles Bernardeau,
Président